

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 05248

Numéro SIREN : 833 785 793

Nom ou dénomination : 13 EME ART MUSIC

Ce dépôt a été enregistré le 12/08/2020 sous le numéro de dépôt 18016

Greffe du tribunal de commerce de Marseille



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 12/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/18016

Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire
Nomination de président

Déposant :

Nom/dénomination : 13 EME ART MUSIC

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 833 785 793

N° gestion : 2017 B 05248

13 ART MUSIC
Société par actions simplifiée
Au capital 1 000 euros
Siège social : 17 Avenue André Roussin
13016 Marseille

RCS MARSEILLE 833 785 793

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

Les associés de la société 13 ART MUSIC, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, divisé en 100 actions de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- | | |
|--------------------------------------|----------------------------|
| - Monsieur TACHOUGAFT Mohamed | propriétaire de 20 actions |
| - Monsieur ELAROUTI Fabien | propriétaire de 20 actions |
| - Madame TACHOUGAFT Saïda | propriétaire de 60 actions |

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur ELAROUTI Fabien**, Président.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président ;
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

A.T. P.B. T.S.



Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence ;
- Le rapport du Président ;
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prenant acte de la démission de **Monsieur Fabien ELAROUTI** de son mandat de Président, à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président **Madame TACHOUGAFT Saïda**, née le 12 Février 1982 à Marseille, de nationalité Française, demeurant au 6 bis Bompertuis Vieux, 13120 Gardanne pour une durée non limitée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

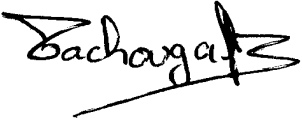

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et les actionnaires.

M.T.  T.S.

2



<p>Monsieur TACHOUGAFT Mohamed</p> <p><i>Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »</i></p>	<p>Lu et approuvé</p> 
<p>Monsieur ELAROUTI Fabien</p> <p><i>Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »</i></p>	<p>« Lu et approuvé »</p> 
<p>Madame TACHOUGAFT Saïda</p> <p><i>Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »</i></p>	<p>Lu et approuvé</p> 